

LA FRANCHE-COMTÉ, UNE RÉGION GRANDE PAR SES TALENTS



Agenda 21 2009-2011

DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ

Construire ensemble une Franche-Comté Durable



Le 21ème siècle est celui du développement durable. Je suis en effet convaincue que nous sommes parvenus à un tournant décisif dans la conception de nos modèles de société, accéléré par la crise, ou plutôt les crises (économique, sociale, environnementale, énergétique...) auxquelles nous sommes confrontés.

Au lieu de consacrer les moyens que nous utilisons aujourd'hui à tenter de remettre en marche le système tel qu'il fonctionnait antérieurement, nous devons amorcer un réel changement de cap vers une société plus économe à la fois en ressources et en rejets nuisibles, vers une économie recentrée au service de l'homme et non l'inverse, vers un retour à des systèmes sociaux réellement redistributifs, vers, enfin, une vie meilleure pour les générations futures dans nos

pays et ceux qui émergent et aspirent au bien-être.

Ces évolutions de nos modes de vie, de nos modes de réflexion et de décision sont l'affaire de toutes et tous. Les collectivités locales doivent y tenir toute leur place, c'est pourquoi j'ai souhaité que le Conseil régional de Franche-Comté s'y implique pleinement.

C'est le sens que j'ai donné à la démarche de rédaction de notre Agenda 21. Une démarche ouverte et participative, car l'avenir doit être écrit par tous. Une démarche où l'ensemble des politiques du Conseil régional a été remis à plat, afin de répondre aux exigences du développement durable.

Au terme de ce travail, nous avons abouti à des mesures concrètes qui sont présentées dans ce document. Elles concernent l'ensemble de nos interventions sur le territoire régional, mais aussi notre comportement à l'intérieur du Conseil Régional, où nous devons également être exemplaires.

Cet Agenda 21 nous concerne tous. Aussi, je souhaite que sa mise en œuvre soit évaluée et adaptée de manière régulière et participative pour qu'il soit le plus efficace possible.

Nous avons pour notre génération et plus encore pour les générations futures le devoir de surmonter les défis qui sont face à nous. Le futur ne peut qu'être très différent du passé et du présent, mais il reste à inventer ensemble. C'est là un défi enthousiasmant qui, je l'espère, mobilisera largement les Franc-Comtoises et les Francs-Comtois.

Marie-Guite Dufay
Présidente de la Région Franche-Comté



SOMMAIRE

Développement durable et Agenda 21, une volonté partagée Page 4

Développement durable en Franche-Comté, les enjeux prioritaires Page 6

Agenda 21 régional, six axes pour le programme d'actions Page 7



Axe 1
Faire du développement durable le cadre de référence des acteurs francs-comtois Page 8

1. Une Région qui insuffle la dynamique
2. Une Région qui coordonne et met en cohérence
3. Une Région qui diffuse les principes du développement durable



Axe 2
Répondre aux défis des grands enjeux planétaires Page 10

1. Réduire la dépendance énergétique régionale et les rejets de gaz à effet de serre
2. Préserver la biodiversité
3. Répondre aux besoins alimentaires croissants



Axe 3
Soutenir un développement économique au service de l'Homme et respectueux de son environnement Page 14

1. Le développement durable, facteur d'innovation
2. Promouvoir une économie au service de l'Homme, respectueuse de son environnement
3. Permettre l'accueil des entreprises au sein de zones d'activités économiques de développement durable
4. Faire du « tourisme durable » une image de marque du territoire
5. Soutenir une agriculture de qualité, proche des consommateurs
6. Exploiter durablement la forêt régionale



Axe 4
Développer les solidarités en Franche-Comté pour une meilleure qualité de vie Page 18

1. L'éducation et la formation, un préalable indispensable
2. Soutenir les filières sanitaires et sociales et permettre l'accès aux services de santé pour tous
3. Renforcer les solidarités territoriales
4. Permettre à tous les habitants l'usage des transports en commun
5. Soutenir les loisirs, le sport, la culture et la vie associative, sources de cohésion sociale



Axe 5
Transmettre notre patrimoine naturel et culturel aux générations futures Page 24

1. Protéger, gérer et valoriser le patrimoine naturel
2. Valoriser le patrimoine culturel



Axe 6
Donner l'exemple d'une Région responsable Page 26

1. Une Région exemplaire dans la conception et la gestion de son patrimoine
2. Une Région qui limite son impact environnemental
3. Une Région exemplaire dans la gestion responsable de ses ressources humaines

Suivi et évaluation Page 29

Présentation synthétique de l'Agenda 21 Page 30



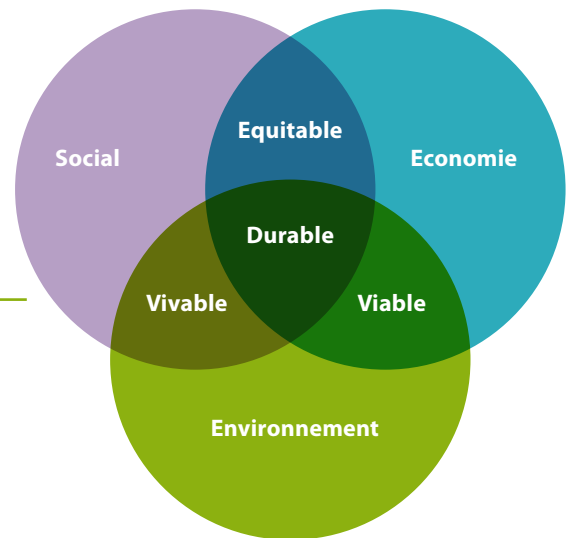
DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AGENDA 21

UNE VOLONTÉ PARTAGÉE

“ *Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.* ”

Rapport Bruntland « Notre avenir à tous », 1987

Le développement durable doit permettre un équilibre entre croissance économique, gestion des ressources naturelles et réduction des inégalités sociales.



Dates clés

1971

Le Club de Rome, regroupement de scientifiques, professeurs et industriels du monde entier, interpelle la communauté internationale sur l'incompatibilité entre les modes de production et la protection de l'environnement.

1987

La Commission mondiale sur l'environnement et le développement adopte le terme de développement durable.

1992

Réunis au sommet de la Terre à Rio de Janeiro, les représentants de plus de 180 pays s'engagent en faveur du développement durable et réfléchissent ensemble à l'avenir de la planète et de ses habitants.

1997

Les pays signataires du protocole de Kyoto s'engagent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, responsables de l'effet de serre et des changements climatiques.

2002

Lors du sommet de la Terre de Johannesburg, des chefs d'états, des représentants gouvernementaux et d'ONG ratifient un traité prenant position sur la conservation des ressources naturelles et de la biodiversité.

Les 5 finalités du développement durable*



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère.



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources.



Épanouissement de tous les êtres humains.



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations.



Dynamique de développement suivant des modes de consommation et de production responsables.

Qu'est-ce qu'un Agenda 21 ?

21:

Agenda : du latin, ce qui doit être fait // 21 : le 21ème siècle

C'est en 1992, lors du Sommet de la Terre à Rio, que plus de 170 pays adoptent l'Agenda 21, soit 2500 recommandations pour un développement durable de qualité.

L'Agenda 21 est une stratégie établie sur la base d'un diagnostic régional. Elle se décline en un programme d'actions que se fixent les collectivités, les entreprises, les associations... afin de faire évoluer leur intervention dans une période définie vers un développement durable et responsable.

Pourquoi un Agenda 21 pour la Région Franche-Comté ?

Depuis plusieurs années, la Région Franche-Comté agit dans le sens du développement durable : transport ferroviaire, Agenda 21 des lycées, emplois Tremplin, énergies renouvelables, charte de l'achat éthique, etc.

La Région a souhaité amplifier son engagement afin de **répondre aux enjeux locaux et globaux du développement durable**. Avec l'Agenda 21, elle se dote d'un programme d'actions qui offre une cohérence globale à l'ensemble de ses projets, en intégrant systématiquement leurs impacts sociaux, environnementaux et économiques à l'échelle du territoire. Dans un souci d'exemplarité, l'institution régionale s'engage aussi à répondre aux exigences du développement durable dans son fonctionnement interne.

Au-delà de ses propres compétences, la Région Franche-Comté souhaite **engager tous les acteurs du territoire dans cette dynamique**. C'est pourquoi l'Agenda 21 a été élaboré de manière largement concertée, du diagnostic au plan d'actions.

Exemplarité, transversalité, concertation et évaluation sont ainsi les principes de l'élaboration de l'Agenda 21, principes que la Région souhaite également décliner dans sa mise en œuvre.

* Finalités définies par le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer.

DÉVELOPPEMENT DURABLE EN FRANCHE-COMTÉ

LES ENJEUX PRIORITAIRES (DIAGNOSTIC RÉALISÉ EN JUIN 2008)*

1 - La Franche-Comté dispose d'atouts pour répondre aux défis énergétiques actuels... ... mais reste un territoire fortement consommateur d'énergie.

ENJEUX

Prendre en compte la problématique énergétique de manière transversale dans tous les projets de développement ou d'aménagement de la Franche-Comté.

Accélérer le développement des transports collectifs et des modes doux pour permettre un report modal significatif de la voiture et du transport routier sur des modes alternatifs.

Maîtriser les consommations énergétiques liées aux activités et au résidentiel.

Développer les énergies renouvelables afin de diversifier les sources de production et sécuriser l'approvisionnement tout en minimisant l'impact climatique.

2 - La Franche-Comté a les atouts pour un dynamisme économique avéré... ... mais est une région vulnérable face aux mutations actuelles et futures.

ENJEUX

Réaffirmer la place de l'économie au service de l'Homme, en accord avec les principes du développement durable.

Anticiper et accompagner les mutations économiques notamment à travers l'innovation et la formation.

Maintenir le bon maillage du territoire par la diversité des activités.

Adopter dans les entreprises une stratégie de développement durable, facteur de performance pour l'avenir.

Diversifier les emplois créés pour en permettre l'accès au plus grand nombre.

3 - La Franche-Comté garde une tradition de coopération et de solidarité forte... ... mais souffre d'un phénomène de précarisation croissante.

ENJEUX

Réduire les disparités entre les territoires en renforçant le lien social.

Renforcer les coopérations entre les territoires.

Mieux prendre en compte les personnes en situation d'exclusion : handicap, vieillesse, chômage...

Mettre à niveau les services de santé et anticiper les évolutions à venir.

Consolider la coordination des acteurs : Départements, État, Région, entreprises...

4 - La Franche-Comté bénéficie d'un cadre de vie et d'un environnement exceptionnels... ... mais valorise peu ces atouts.

ENJEUX

Maîtriser les pressions sur les milieux naturels tant ordinaires que remarquables.

Préserver les écosystèmes.

Protéger les espaces remarquables.

Réduire les pollutions des ressources en eau et **favoriser la reconquête physique et écologique** des cours d'eau et autres zones humides.

Renforcer la gestion globale et concertée des milieux naturels.

* Le diagnostic complet est consultable sur www.agenda21.franche-comte.fr

Principales étapes de l'Agenda 21

Mai 2008

Enquête de **consultation** auprès de tous les foyers francs-comtois

Mars à juin 2008

Élaboration des **diagnostics** du territoire, des politiques régionales et du fonctionnement interne

25 juin 2008

Forum régional : restitution du diagnostic, partage et identification des enjeux prioritaires

AGENDA 21 RÉGIONAL

SIX AXES POUR LE PROGRAMME D' ACTIONS

Le développement durable doit devenir le cadre de référence des collectivités et acteurs francs-comtois...

... il doit aussi compter sur l'adhésion du plus grand nombre.

Axe 1 **Faire du développement durable le cadre de référence des acteurs francs-comtois**

La Région, à travers son Agenda 21, s'engage à mettre ses politiques et ses actions en adéquation avec les principes du développement durable et à inciter les autres acteurs du territoire à s'engager dans cette même dynamique. À ce titre, le Conseil régional souhaite renforcer les synergies entre acteurs, en coordonnant et en mettant en cohérence les initiatives à l'échelle régionale.

Axe 2 **Répondre aux défis des grands enjeux planétaires**

Consciente de la nécessité de « penser globalement et d'agir localement », la Région souhaite contribuer localement aux efforts à mettre en œuvre pour répondre aux grands enjeux planétaires, et notamment ceux du double défi énergétique et climatique de la biodiversité et des besoins alimentaires.

Axe 3 **Soutenir un développement économique au service de l'Homme et respectueux de son environnement**

La Région s'engage à soutenir une économie au service des hommes et des femmes, respectueuse de l'environnement et à accompagner les acteurs économiques pour faire du développement durable un facteur d'innovation et de compétitivité des entreprises franc-comtoises.

Axe 4 **Développer les solidarités en Franche-Comté pour une meilleure qualité de vie**

La Région souhaite un épanouissement de tous les Francs-Comtois par l'accès à une meilleure qualité de vie, notamment par l'éducation et la formation, le cadre de vie, la mobilité, la culture et les loisirs...

Elle s'engage, pour ce faire, à renforcer les solidarités entre les Francs-Comtois, dans leur diversité ; entre les territoires, pour une plus grande cohérence à l'échelle régionale ; mais aussi à l'international à travers ses actions de coopération décentralisée.

Axe 5 **Transmettre notre patrimoine naturel et culturel aux générations futures**

La Franche-Comté est dotée d'un patrimoine naturel et culturel particulièrement riche et varié. La Région s'engage à protéger, gérer et valoriser ce patrimoine pour permettre aux générations présentes et futures d'en bénéficier de façon pérenne.

Axe 6 **Donner l'exemple d'une Région responsable**

L'Agenda 21 appelle à un changement de comportement de chacun (entreprises, citoyens, élus...) au premier rang desquels la Région se doit de montrer l'exemple.

Septembre 2008

Concertation : organisation de 5 rencontres territoriales sur l'ensemble de la Franche-Comté, permettant de définir des propositions d'actions pour l'Agenda 21

26 juin 2009

Adoption de l'Agenda 21 par l'assemblée régionale

7 avril 2009

Présentation de l'Agenda 21 aux **Assises régionales**

2009-2011

Mise en œuvre du premier programme d'actions de l'Agenda 21

Axe 1

Faire

du développement durable le cadre de référence des acteurs francs-comtois

1. Une Région qui insuffle la dynamique
2. Une Région qui coordonne et met en cohérence
3. Une Région qui diffuse les principes du développement durable



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère.



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources.



Épanouissement de tous les êtres humains.



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations.



Développement suivant des modes de consommation et de production responsables.

1. UNE RÉGION QUI INSUFFLE LA DYNAMIQUE

Afin de promouvoir un changement de culture, la Région **incite les acteurs francs-comtois à s'engager dans la dynamique du développement durable**. Elle souhaite encourager les collectivités à réaliser leurs propres Agenda 21 ou autres projets territoriaux de développement durable et accompagner les autres acteurs à se fixer des objectifs en adéquation avec les principes du développement durable.

La Région s'engage à

- ▶ **Afficher l'ambition de la Région au profit du développement durable** dans toutes les politiques, les budgets et les procédures.
- ▶ **Promouvoir le développement durable dans les projets subventionnés par la Région** (charte d'objectifs, cahiers des charges).

La Région agit

Soutenir l'élaboration d'Agenda 21 locaux ou projets territoriaux de développement durable :

- > mettre à disposition des moyens d'ingénierie pour les collectivités franc-comtoises,
- > mettre à disposition des moyens spécifiques pour l'animation et l'accompagnement pour les structures relevant de la Région (lycées, CFA...),
- > soutenir les échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre porteurs de projets.

Faire de la compensation carbone un outil de prise de conscience des enjeux climatiques

en réduisant et compensant les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités ou politiques de la Région.

LANCEMENT

2009

FINALITÉS



INDICATEURS

> Nombre d'Agenda 21 locaux engagés.

> Émissions de CO2 économisées ou compensées.
> Nombre d'actions financées par les dotations « compensation ».

ACTIONS NOUVELLES

2. UNE RÉGION QUI COORDONNE ET MET EN COHÉRENCE

La Région s'engage à

- ▶ **Mettre en cohérence les projets** et mobiliser les acteurs à l'échelle régionale.
- ▶ **Renforcer le dialogue social et la gouvernance des projets** à travers les instances participatives : coordination, appui à l'organisation et à l'animation...
- ▶ **Développer la culture de l'évaluation** dans le souci d'une démarche prospective en définissant des indicateurs dès l'élaboration des projets.

3. UNE RÉGION QUI DIFFUSE LES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Si 80 % des Francs-Comtois déclarent savoir ce qu'est le développement durable, moins de 25 % savent ce qu'est un Agenda 21. Ces résultats illustrent la nécessité d'informer les acteurs francs-comtois sur la démarche et ses objectifs et plus largement de continuer à les **sensibiliser aux enjeux du développement durable**.

La Région s'engage à

- ▶ **Prendre en compte les finalités du développement durable dans l'organisation des manifestations régionales**, notamment par le dispositif de compensation carbone.

La Région agit

Valoriser les Agendas 21 et les projets territoriaux de développement durable.

Améliorer la diffusion des connaissances autour du développement durable :

- > organiser des sessions de formation à destination des élus francs-comtois,
- > sensibiliser les habitants aux enjeux du développement durable et aux actions mises en œuvre.

LANCEMENT

2009

FINALITÉS



INDICATEURS

> Nombre d'Agenda 21 locaux engagés.

> Nombre d'actions de formation réalisées.
> Nombre d'actions de sensibilisation mises en œuvre.

ACTIONS NOUVELLES

Axe 2

Répondre aux défis des grands enjeux planétaires

1. Réduire la dépendance énergétique régionale et les rejets de gaz à effet de serre
2. Préserver la biodiversité
3. Répondre aux besoins alimentaires croissants



Lutte contre le changement climatique
et protection de l'atmosphère.



Préservation de la biodiversité,
protection des milieux et des ressources.



Épanouissement de tous les êtres humains.



Cohésion sociale et solidarité
entre territoires et générations.



Développement suivant des modes de consommation
et de production responsables.



1. RÉDUIRE LA DÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE RÉGIONALE ET LES REJETS DE GAZ À EFFET DE SERRE



Compte tenu du contexte mondial, **l'enjeu est double** en matière énergétique : d'une part la nécessité de **limiter la dépendance aux énergies fossiles** et d'autre part celle de **diminuer les rejets de gaz à effet de serre** (GES). Une solution unique ne permettra pas de relever cet enjeu ; c'est bien la **mise en œuvre cohérente d'un ensemble de solutions** qui pourra améliorer la situation. Cela passe notamment par une **maîtrise des consommations** et une **diversification des ressources énergétiques**.

La Région s'engage à

- ▶ Conditionner les aides de la Région à la performance énergétique du bâti.
- ▶ Participer au développement du fret ferroviaire
- ▶ Conditionner les aides de la Région à la prise en compte des problématiques transports et déplacements dans les projets des collectivités.

La Région agit

Limiter les rejets de gaz à effet de serre et lutter contre le réchauffement climatique

	LANCEMENT	FINALITÉS	INDICATEURS
ACTION POURSUIVIE	2009		> Réalisation de l'état des lieux.
ACTION NOUVELLE	2010		> Réalisation du PCER. > Nombre de PCET engagés.

Améliorer l'efficacité énergétique

	LANCEMENT	FINALITÉS	INDICATEURS
ACTION MODIFIÉE	2009		> Émissions de CO2 évitées. > Économies d'énergie générées.
ACTION NOUVELLE	2009		> Émissions de CO2 évitées. > Économies d'énergie générées. > Nombre de personnes formées ou sensibilisées.

Développer les énergies renouvelables

	LANCEMENT	FINALITÉS	INDICATEURS
ACTIONS POURSUIVIES			
Soutenir les projets de valorisation de la biomasse par méthanisation en accompagnant les projets expérimentaux.	2009		> Nombre d'études de faisabilité réalisées. > Nombre d'installations de méthanisation en fonctionnement.
Soutenir le recours aux énergies renouvelables > pour les collectivités (solaire, bois-énergie) > pour les lycées : solaire, éolien, chaufferies-bois	2009		> Nombre d'installations réalisées.
Développer la mobilisation du bois à des fins énergétiques avec le souci du renouvellement de la ressource : > créer des plateformes de stockage, > élaborer des Plans d'Approvisionnement Territoriaux (PAT) à l'échelle des Pays, Agglomérations et Parcs Naturels Régionaux dans le cadre des prochaines contractualisations.	2009		> Nombre de plateformes créées. > Nombre de PAT réalisés.

Développer les transports en commun et le fret ferroviaire

	LANCEMENT	FINALITÉS	INDICATEURS
ACTION POURSUIVIE			
Améliorer la desserte en transports en commun de la région : > poursuivre la construction et la mise en service de la Ligne à Grande Vitesse (LGV), > mettre en oeuvre la diffusion de l'effet TGV au cœur du territoire avec les liaisons Belfort-Delle et Auxon-Viotte notamment.	2010		> Date de mise en service des lignes.
Poursuivre le développement des Transports Express Régionaux (TER) pour assurer un maillage structurant et équilibré du territoire : > poursuivre le développement de l'offre TER, > mettre en oeuvre le cadencement sur l'ensemble du réseau TER, > renouveler et rénover le parc existant de matériel roulant des TER, > mettre en oeuvre l'accessibilité suivant le Schéma régional des Infrastructures et Transports (SRIT) , > étudier l'opportunité de développer l'offre sur certains sites ou lignes.	2009		> Nombre de trains ou de cars. > Pourcentage d'évolution de la fréquentation.

Développer les modes de déplacements doux

	LANCEMENT	FINALITÉS	INDICATEURS
ACTION MODIFIÉE			
Développer les modes doux pour l'accès aux lycées : > construire des abris vélos sécurisés et couverts, > promouvoir l'aménagement des itinéraires sécurisés entre la gare et les établissements.	2009		> Nombre d'abris vélos construits ou installés.
Promouvoir les modes doux : > le maillage des pistes cyclables > l'aménagement des accès à la voie verte et à la Véloroute	2010		> Nombre de kilomètres de pistes cyclables réalisées. > Nombre de « portes d'entrées » aménagées.
Aménager les gares pour accueillir les vélos : > créer des parkings à vélo sécurisés (pratiques, visibles et accessibles rapidement), > mettre en place la location de vélos en gare (« vélo campagne »).	2009		> Nombre de places de vélos aménagées. > Nombre de gares aménagées.

Limiter la périurbanisation, génératrice de plus de consommations

	LANCEMENT	FINALITÉS	INDICATEURS
ACTION NOUVELLE			
Sensibiliser aux impacts de l'étalement urbain par la mise en place d'actions expérimentales de gestion de l'espace à l'échelle régionale.	2009		> Nombre de sessions réalisées. > Nombre d'actions expérimentales mises en oeuvre.

2. PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Bien que les habitats naturels et les espèces à haute valeur patrimoniale y soient globalement préservés, la Franche-Comté connaît une **érosion sensible de sa biodiversité** qu'il convient d'endiguer.

La Région agit

ACTION MODIFIÉE

Renforcer les connaissances et la protection de la biodiversité à l'échelle régionale :

- > réaliser un état des lieux de la biodiversité,
- > soutenir l'élargissement du Conservatoire de botanique à la région Grand Est,
- > soutenir le développement de la plateforme de connaissance botanique en lien avec le jardin botanique de Besançon,
- > élaborer de manière concertée la trame verte et bleue à l'échelle régionale,
- > renouveler les agréments des Réserves Naturelles Régionales existantes et poursuivre la création de nouvelles Réserves Naturelles Régionales,
- > agir à travers les contrats de rivières, notamment la sensibilisation à l'usage des phytosanitaires, et la lutte contre les plantes invasives.

LANCEMENT

2009

FINALITÉS



INDICATEURS

- > Tableau de bord des espèces .
- > Nombre de territoires partenaires de la Région sur la trame verte et bleue.

3. RÉPONDRE AUX BESOINS ALIMENTAIRES CROISSANTS

L'**évolution des équilibres agricoles mondiaux**, avec des besoins en produits alimentaires qui devraient doubler d'ici 2050 et une tension qui se traduit par la hausse des prix des matières premières, implique pour l'agriculture franc-comtoise de maintenir – voire de renforcer - sa capacité productive pour **répondre aux besoins** alimentaires, tout en minimisant son impact sur l'environnement et les ressources naturelles.

La Région agit

ACTIONS POURSUIVIES

Soutenir la recherche agronomique :

- > poursuivre les objectifs déclinés dans le Plan National Nutrition Santé (PNNS), notamment dans les lycées,
- > continuer le travail sur la santé en lien avec l'utilisation de produits au lait cru.

Soutenir les productions agricoles de qualité (AOC, agriculture biologique) et respectueuses de l'environnement.

LANCEMENT

2009

FINALITÉS



INDICATEURS

- > Publication d'articles scientifiques.
- > Nombre d'exploitations engagées dans une démarche de qualification.

Axe 3

Soutenir un développement économique au service de l'Homme et respectueux de son environnement

1. Le développement durable, facteur d'innovation
2. Promouvoir une économie au service de l'Homme, respectueuse de son environnement
3. Permettre l'accueil des entreprises au sein de zones d'activités économiques de développement durable
4. Faire du « tourisme durable » une image de marque du territoire
5. Soutenir une agriculture de qualité, proche des consommateurs
6. Exploiter durablement la forêt régionale



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère.



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources.



Épanouissement de tous les êtres humains.



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations.



Développement suivant des modes de consommation et de production responsables.






1. LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, FACTEUR D'INNOVATION

La montée en puissance des préoccupations liées au développement durable est porteuse d'un dynamisme économique autour d'innovations technologiques et de nouveaux services. Elle **stimule le potentiel d'innovation des entreprises** par l'émergence de nouveaux produits ou services à même de répondre à cette demande croissante (éco-activités, services à la personne, mobilité...), mais demande la mise en place de **stratégies adaptées aux besoins**.

La Région agit

ACTIONS POURSUIVIES

	LANCEMENT	FINALITÉS	INDICATEURS
Soutenir les activités de recherche en lien avec les mobilités de demain : > anticiper les mutations à venir, notamment sur les questions énergétiques, > rendre les véhicules intelligents et propres (en cours au sein du pôle véhicule du futur).	2009		> Nombre de projets enclenchés. > Nombre d'entreprises concernées.
Améliorer la recherche et le transfert technologique au sein de l'Institut Pierre Vernier qui fédère les principaux acteurs régionaux.	2009		> Nombre d'entreprises partenaires. > Nombre d'actions de collaboration.
Soutenir les activités de recherche dans le domaine de la santé, notamment autour des dispositifs médicaux (instruments, appareils, équipements...) et de la télémédecine.	2009		> Nombre de projets enclenchés. > Nombre d'entreprises concernées.

2. PROMOUVOIR UNE ÉCONOMIE AU SERVICE DE L'HOMME, RESPECTUEUSE DE SON ENVIRONNEMENT

L'élaboration de véritables **stratégies de développement durable** est un atout pour les entreprises franc-comtoises ; elles les rendent moins vulnérables aux problématiques énergétiques, environnementales ou sociales, et leur permettent d'investir de nouveaux marchés.

La Région s'engage à

- ▶ **Lier les aides à l'adoption d'une Charte d'objectifs partagés entre la Région et l'entreprise bénéficiaire :** formation, santé au travail, rémunération, environnement...

La Région agit

ACTIONS MODIFIÉES

	LANCEMENT	FINALITÉS	INDICATEURS
Sensibiliser les entreprises aux enjeux du développement durable par l'organisation de sessions de formation, d'échanges d'expériences ou de manifestations (trophées).	2009		> Nombre de formations, échanges d'expériences ou manifestations organisés.
Accompagner les entreprises dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de développement durable : > développer le réseau de conseillers d'entreprise spécialisés, > soutenir l'embauche de spécialistes Qualité Sécurité Environnement dans des groupements d'employeurs, > favoriser les investissements limitant l'impact sur l'environnement.	2009		> Nombre de conseillers ou spécialistes embauchés. > Nombre d'investissements environnementaux.
Favoriser la reprise des entreprises en société coopérative par les salariés.	2009		> Nombre d'entreprises reprises.

ACTION NOUVELLE

3. PERMETTRE L'ACCUEIL DES ENTREPRISES AU SEIN DE ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La qualité environnementale et les services d'une zone d'activités économiques (ZAE) contribuent à **l'image de marque de l'entreprise et plus largement à l'image du territoire d'implantation**. Ils valorisent le capital des entreprises et permettent de minimiser l'impact environnemental lié à leurs activités. Ceci est d'autant plus vrai que, dans un contexte d'étalement urbain et de raréfaction de la disponibilité foncière, l'enjeu est d'**éviter le vieillissement prématuré** des zones d'activités existantes plutôt que d'en créer de nouvelles.

La Région s'engage à

- ▶ **Assurer la cohérence de l'offre économique territoriale**, en impulsant à l'échelle des Pays, agglomérations et Parcs Naturels Régionaux, la réalisation de « Schémas de développement des zones d'activités économiques » dans le cadre des prochaines contractualisations.
- ▶ **Conditionner les aides de la Région à la prise en compte des principes du développement durable** : mise en œuvre d'un outil d'aide à la décision en matière de développement durable (audit ou diagnostic), élaboration et prise en compte d'un « Cahier des prescriptions de développement durable » par les maîtres d'ouvrages permettant d'atteindre un certain nombre d'objectifs partagés avec la Région.

La Région agit

ACTION MODIFIÉE

Sensibiliser et accompagner les collectivités, aménageurs et gestionnaires de zone à la prise en compte des principes du développement durable dans le fonctionnement et l'aménagement des ZAE par :

- > des actions de sensibilisation,
- > des aides à la décision (diagnostic ou audit),
- > le développement d'un réseau de conseillers spécialisés.

LANCEMENT	FINALITÉS	INDICATEURS
2009		> Nombre de ZAE engagées dans une démarche de développement durable.

4. FAIRE DU "TOURISME DURABLE" UNE IMAGE DE MARQUE DU TERRITOIRE

La Franche-Comté dispose d'un **patrimoine naturel exceptionnel** ainsi que de **traditions fortes** qui lui permettent de **faire du développement durable une image de marque et un positionnement stratégique**, dans un contexte de concurrence accrue entre destinations.

La Région s'engage à


- ▶ **Conditionner les aides de la Région aux collectivités à une approche intercommunale des projets touristiques** (contrat de site, contrat de station) afin de renforcer la cohérence, les solidarités territoriales et la prise en compte des problématiques environnementales et de transports et déplacements pour l'accès au site et les déplacements au sein du site.

La Région agit

ACTION MODIFIÉE

Accompagner la diversification des activités touristiques respectueuses des hommes et de leur environnement, afin d'anticiper sur le réchauffement climatique et l'évolution des attentes des touristes :


- > soutenir la création et la requalification des hébergements touristiques (en particulier ceux favorisant la haute qualité environnementale),
- > accompagner la diversification des stations touristiques de moyenne montagne vers des activités alternatives à la neige,
- > développer le tourisme industriel autour de certains sites emblématiques des activités franc-comtoises,
- > valoriser les lignes ferroviaires touristiques et développer les liaisons douces comme produit touristique (véloroute et voie verte).

LANCEMENT	FINALITÉS	INDICATEURS
2009		> Nombre d'hébergements créés ou requalifiés. > Nombre de projets touristiques durables engagés.

ACTION POURSUIVIE

Fédérer et structurer les acteurs du tourisme autour du Comité Régional du Tourisme :

- > poursuivre leur professionnalisation afin de privilégier le rôle des Hommes dans le développement d'un tourisme franc-comtois identitaire,
- > en faire des acteurs de la promotion de la Franche-Comté,
- > soutenir les projets innovants permettant une offre globale et en réseau renforçant les liens entre le tourisme, l'agriculture, la culture, la gastronomie...

LANCEMENT	FINALITÉS	INDICATEURS
2009		> Nombre d'acteurs formés. > Nombre de projets en réseau.



5. SOUTENIR UNE AGRICULTURE DE QUALITÉ, PROCHE DES CONSOMMATEURS

La **préservation des surfaces agricoles** se justifie tant pour des questions de cadre de vie que pour répondre à l'évolution des équilibres agricoles mondiaux. Il convient de maintenir une **agriculture bien répartie sur le territoire, proche des consommateurs**, tout en pérennisant sa **qualité et en minimisant son impact sur l'environnement** et les ressources naturelles.

La Région s'engage à

- **Conditionner les aides de la Région à la préservation de terrain agricole en secteur péri-urbain** dans le cadre des contrats de Pays et d'Agglomération.




La Région agit

	LANCEMENT	FINALITÉS	INDICATEURS
ACTIONS MODIFIÉES	Développer les circuits agricoles courts : > aider la création de magasins de vente, de marchés de producteurs locaux, d'associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) etc., > promouvoir les jardins solidaires, ouvriers ou de cocagne, > maintenir des outils de transformation (abattoirs, fruitières) sur le territoire.	2009 	> Nombre de magasins de vente créés. > Nombre de jardins solidaires, ouvriers...
	Soutenir la diversification des productions agricoles et la conversion à l'agriculture biologique en particulier : > accompagner la structuration de nouvelles filières, > installer les jeunes hors du cadre familial, > créer une formation spécifique notamment en secteur péri-urbain.	2009 	> Pourcentage d'agriculteurs installés en diversification. > Pourcentage de la Surface agricole utilisée (SAU) régionale consacrée à l'agriculture biologique.

6. EXPLOITER DURABLEMENT LA FORÊT RÉGIONALE

La forêt franc-comtoise est importante et recèle un **potentiel de mobilisation du bois important**, que ce soit à des fins de construction ou énergétique. Cependant, afin d'en garantir une exploitation durable, la mise en place d'**outils de gestion** est nécessaire.

La Région agit

	LANCEMENT	FINALITÉS	INDICATEURS
ACTIONS MODIFIÉES	Développer la mobilisation du bois avec le souci du renouvellement de la ressource par l'élaboration des « Plans d'aménagement territoriaux » à l'échelle des Pays, agglomérations et Parcs Naturels Régionaux dans le cadre des prochaines contractualisations, en concertation avec les propriétaires et les acteurs de la filière.	2009 	> Nombre de plans élaborés. > Nombre d'adhérents à l'association PEFC.
	Renforcer l'Association pour le développement des industries du bois (ADIB) dans son rôle d'interface.	2009 	> Nombre de projets collaboratifs mis en oeuvre.
ACTION NOUVELLE	Développer le fret ferroviaire pour le transport des grumes.	2010 	> Tonnes de grumes transportées par le rail.

Axe 4

Développer

les solidarités

en Franche-Comté pour

une meilleure qualité de vie

1. L'éducation et la formation, un préalable indispensable
2. Soutenir les filières sanitaires et sociales et permettre l'accès aux services de santé pour tous
3. Renforcer les solidarités territoriales
4. Permettre à tous les habitants l'usage des transports en commun
5. Soutenir les loisirs, le sport, la culture et la vie associative, sources de cohésion sociale



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère.



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources.



Épanouissement de tous les êtres humains.



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations.



Développement suivant des modes de consommation et de production responsables.

1. L'ÉDUCATION ET LA FORMATION, UN PRÉALABLE INDISPENSABLE

L'éducation et la formation sont un préalable indispensable à l'**épanouissement de tout être humain**, à l'accès à une bonne qualité de vie. La formation doit permettre d'accompagner chacun vers son **meilleur niveau de qualification** et de compétence, en adéquation avec la demande existante et en anticipant sur les mutations économiques à venir.

La Région s'engage à

- ▶ **Mettre en œuvre la Charte qualité** afin d'améliorer la performance des dispositifs de formation, de renforcer la montée en qualification, les compétences et les savoirs de base et de mieux suivre et évaluer les dispositifs de formation.
- ▶ **Accorder une bonification aux projets éducatifs ayant une forte dimension développement durable.**

La Région agit



Permettre l'accès à une éducation et une formation de qualité pour tous les acteurs de demain

ACTION MODIFIÉE


	LANCEMENT	FINALITÉS	INDICATEURS
<p>Maintenir une offre de formation diversifiée sur l'ensemble du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> > mettre en œuvre la Stratégie éducation formation, > mutualiser autant que possible les moyens dédiés à la formation entre les structures, > accompagner le soutien à des mesures innovantes concernant l'orientation, > anticiper les mutations avec de la formation tout au long de la vie. 	2009		<ul style="list-style-type: none"> > Nombre de jeunes quittant le système scolaire avec une qualification. > Nombre de dossiers recevables pour une Validation des acquis de l'expérience (VAE).

Renforcer la prise en compte du développement durable

ACTIONS MODIFIÉES

	LANCEMENT	FINALITÉS	INDICATEURS
<p>Engager une démarche Agenda 21 dans les lycées volontaires et les établissements de formation.</p>	2009		<ul style="list-style-type: none"> > Pourcentage de lycées engagés dans un Agenda 21. > Pourcentage de Centres de formation et d'apprentissage engagés dans un Agenda 21.
<p>Accompagner les établissements de formation dans leurs démarches de développement durable</p> <ul style="list-style-type: none"> > favoriser les échanges d'expériences, de bonnes pratiques, etc., > s'appuyer sur les fédérations d'éducation populaire dans l'accompagnement des Agenda 21 éducatifs, > développer l'éducation et la sensibilisation au développement durable au sein des établissements. 	2009		<ul style="list-style-type: none"> > Pourcentage d'établissements engagés dans une démarche de développement durable. > Nombre de réunions d'échanges.

ACTION POURSUIVIE

	LANCEMENT	FINALITÉS	INDICATEURS
<p>Réduire l'impact environnemental des établissements scolaires lié à la production de déchets, au fonctionnement des bâtiments (énergie, eau...) et aux déplacements.</p>	2009		<ul style="list-style-type: none"> > Pourcentage de lycées équipés de panneaux solaires. > Nombre de véhicules GPL livrés.
<p>Renforcer la prise en compte du développement durable dans l'offre de formation par le développement des filières dédiées en lien avec les nouveaux métiers (maîtrise énergétique, construction, sanitaire et social, environnement...).</p>	2009		<ul style="list-style-type: none"> > Nombre de formations dédiées.

2. SOUTENIR LES FILIÈRES SANITAIRES ET SOCIALES ET PERMETTRE L'ACCÈS AUX SERVICES DE SANTÉ POUR TOUS

La demande forte pour les services à la personne et pour l'accès aux soins – dû au vieillissement de la population - nécessite d'accompagner l'accroissement des effectifs dans les formations **sanitaires et sociales** ainsi que la garantie de l'accessibilité aux **services de santé** pour tous.

La Région s'engage à



► **Soutenir les expérimentations innovantes** notamment en matière de télémédecine.

La Région agit

Soutenir les filières sanitaires et sociales

	LANCEMENT	FINALITÉS	INDICATEURS
ACTION POURSUIVIE	2009	 	> Nombre de personnes formées.
ACTION MODIFIÉE	2009		> Nombre d'emplois consolidés.

Permettre l'accès aux services de santé pour tous

	LANCEMENT	FINALITÉS	INDICATEURS
ACTION MODIFIÉE	2009	 	> Nombre de maisons de santé créées.
			> Pourcentage des praticiens impliqués dans un réseau.

3. RENFORCER LES SOLIDARITÉS TERRITORIALES

Les territoires sont soumis à des **enjeux en perpétuelle évolution**, de plus en plus complexes et intégrés, qui appellent des réponses globales et transversales et imposent davantage de **coopération et de solidarité entre les territoires**.

La Région s'engage à

- ▶ **Conditionner les aides de la Région à l'aménagement et au développement des territoires à une approche globale :** habitat, travail, transports, foncier, services...
- ▶ **Faire en sorte que le public en formation soit représentatif de la réalité sociale et culturelle du territoire** en assurant l'égalité des chances dans l'accès à la formation (dont l'égalité homme-femme sur le territoire) et en développant la diversité des publics en formation.

La Région agit

Renforcer les solidarités territoriales en Franche-Comté

	LANCEMENT	FINALITÉS	INDICATEURS
ACTION MODIFIÉE	<p>Renforcer le rôle de mise en cohérence de la Région :</p> <ul style="list-style-type: none"> > développer et soutenir l'action du pôle de ressources régional qui favorise les liaisons entre intercommunalités régionales, > accompagner les actions innovantes des territoires (notamment via les Parcs Naturels Régionaux existants) et la création d'un nouveau Parc Naturel Régional sur le territoire du Doubs transfrontalier, > apporter des moyens d'ingénierie aux agglomérations, villes moyennes et structures intermédiaires pour permettre un développement territorial équilibré et solidaire à l'échelle régionale, > soutenir les services de proximité avec le développement d'un réseau de maisons des services (santé, petite enfance, culture...). 	<p>2009</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Nombre de projets innovants engagés. > Nombre de réunions d'échanges.
ACTION NOUVELLE	<p>Développer la mise à disposition de la visioconférence et des visioguichets pour faciliter les échanges et renforcer les services dans les zones rurales.</p>	<p>2009</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Nombre d'équipements de visioconférence. > Nombre d'équipements de visioguichet.

Renforcer les solidarités territoriales internationales

	LANCEMENT	FINALITÉS	INDICATEURS
ACTION POURSUIVIE	<p>Promouvoir le développement durable à travers la coopération décentralisée et la solidarité internationale.</p>	<p>2009</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Nombre de partenaires effectifs. > Nombre d'actions soutenues.
ACTION MODIFIÉE	<p>Renforcer les réseaux transfrontaliers (recherche, éducation à l'environnement et au développement durable, information des jeunes, culture...) à travers les programmes européens et la Conférence Transjurassienne (CTJ).</p>	<p>2009</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Nombre de projets transfrontaliers engagés.

4. PERMETTRE À TOUS LES HABITANTS L'USAGE DES TRANSPORTS EN COMMUN

L'accès aux transports en commun est une priorité : ils sont **au cœur des préoccupations du développement durable**, par l'activité qu'ils génèrent, par la réduction des pollutions et des rejets de gaz à effet de serre qu'ils permettent et par la cohésion qu'ils apportent en permettant aux **habitants de se déplacer**.

La Région agit

Développer les transports en commun pour tous, au plus près des habitants

	LANCEMENT	FINALITÉS	INDICATEURS
ACTION POURSUIVIE	2009		> Nombre de gares accessibles. > Nombre de trains accessibles.
ACTION MODIFIÉE	2009		> Nombre de conventions passées entre AOT. > Nombre de réunions réalisées.

Développer l'attractivité des transports en commun

	LANCEMENT	FINALITÉS	INDICATEURS
ACTION MODIFIÉE	2009		> Nombre de nouveaux titres créés.
ACTION NOUVELLE	2009		> Mise en service de la centrale de mobilité. > Nombre de gares équipées de panneaux.

5. SOUTENIR LES LOISIRS, LE SPORT, LA CULTURE ET LA VIE ASSOCIATIVE, SOURCES DE COHÉSION SOCIALE

L'accès **pour tous** aux pratiques culturelles et sportives, aux loisirs, à la vie associative est un facteur essentiel d'équité sociale, d'épanouissement des individus et plus largement de **cohésion sociale**, et participe largement à un développement durable du territoire.

La Région s'engage à

- ▶ Conditionner les aides de la Région à la prise en compte d'un bilan et d'une compensation carbone des activités sportives.

Soutenir la vie associative

ACTION MODIFIÉE

	LANCEMENT	FINALITÉS	INDICATEURS
<p>Soutenir l'ensemble de la vie associative régionale :</p> <ul style="list-style-type: none"> > aider l'emploi notamment avec les emplois Tremplin, > promouvoir les actions innovantes des associations, dans tout domaine d'activité (sport, éducation populaire, culture, environnement...). 	2009		> Nombre d'emplois consolidés.

Développer les loisirs et la culture vivante

ACTIONS MODIFIÉES

	LANCEMENT	FINALITÉS	INDICATEURS
<p>Démocratiser plus encore l'accès à la culture :</p> <ul style="list-style-type: none"> > faire connaître l'offre, > rendre la culture accessible au plus grand nombre par des politiques tarifaires adaptées et des tarifications combinées avec les transports en commun, > aider les structures culturelles à s'ouvrir à de nouveaux publics, > organiser annuellement un événement culturel festif tel que "Bancs publics", > continuer l'effort de soutien pour les médiathèques et les bibliothèques de la région, > favoriser l'organisation de l'accompagnement des pratiques amateurs. 	2009		<ul style="list-style-type: none"> > Nombre de places proposées annuellement. > Nombre de spectateurs touchés.
<p>Faire vivre et rendre accessible l'art contemporain et la culture en Franche-Comté par la construction du Fonds Regional d'Art Contemporain (FRAC).</p>	2009		> Nombre d'expositions réalisées.
<p>Soutenir l'emploi dans le domaine de la culture :</p> <ul style="list-style-type: none"> > inciter les structures culturelles à mutualiser leurs besoins (ingénierie, montage de dossiers administratifs...), > pérenniser les emplois créés dans le cadre des emplois Tremplin. 	2009		> Nombre d'emplois créés ou consolidés.
<p>Ouvrir la culture vivante aux jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> > soutenir l'accueil d'artistes dans les lycées, > renforcer les actions dans le domaine de la culture auprès des lycéens et apprentis (musiques actuelles au lycée, lycéens au spectacle vivant, lycéens au cinéma...). 	2009		<ul style="list-style-type: none"> > Nombre d'artistes accueillis. > Nombre d'actions engagées.

Soutenir la vie sportive

ACTION MODIFIÉE

	LANCEMENT	FINALITÉS	INDICATEURS
<p>Rendre les pratiques sportives et de loisirs accessibles au plus grand nombre :</p> <ul style="list-style-type: none"> > soutenir les initiatives associatives (formation des cadres bénévoles, dotation en matériel pédagogique...) pour toutes les disciplines, > développer un réseau de « pôles associatifs régionaux handisport » dotés de matériel et d'animateurs spécialisés, > soutenir les initiatives associatives visant à favoriser la pratique sportive des femmes ou leur investissement dans le bénévolat associatif. 	2009		<ul style="list-style-type: none"> > Nombre de nouveaux sites d'accueil handicapés. > Nombre de licenciés dont le taux de femmes.
<p>Sensibiliser les associations organisatrices de manifestations de sport nature aux enjeux de protection de l'environnement et les inciter à mettre en place des mesures simples : mise en place d'un guide de recommandations environnementales, participation au trophée éco-sport...</p>	2009		> Nombre d'organisations participant au trophée éco-sport.

Axe 5

Transmettre

notre patrimoine naturel et culturel aux générations futures

1. Protéger, gérer et valoriser le patrimoine naturel
2. Valoriser le patrimoine culturel



Lutte contre le changement climatique
et protection de l'atmosphère.



Préservation de la biodiversité,
protection des milieux et des ressources.



Épanouissement de tous les êtres humains.



Cohésion sociale et solidarité
entre territoires et générations.



Développement suivant des modes de consommation
et de production responsables.



1. PROTÉGER, GÉRER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL

Le **patrimoine naturel régional est remarquable** mais soumis à de fortes pressions liées au développement de l'urbanisation et de infrastructures. Afin de préserver ce « capital naturel », il est nécessaire de **maîtriser la pression sur les milieux naturels** et de poursuivre la gestion des espaces remarquables.

La Région s'engage à

► Favoriser le report modal sur les transports en commun afin de limiter les pollutions atmosphériques liées aux déplacements.

La Région agit

Affiner la connaissance et améliorer la qualité de l'air



ACTION MODIFIÉE

Affiner la connaissance de la qualité de l'air :

- > diffuser les informations issues du Plan Régional de la Qualité de l'Air (PRQA),
- > finaliser le cadastre des émissions pour une connaissance plus fine des sources d'altération de la qualité de l'air.

LANCEMENT

2009

FINALITÉS



INDICATEURS

- > Nombre de dispositifs d'information nouveaux.
- > Cadastre des émissions finalisé.

Restaurer la qualité des ressources en eau

ACTION MODIFIÉE

Renforcer la gestion globale et concertée des ressources :

- > promouvoir les contrats de rivière en cours,
- > finaliser la couverture du territoire pour une gestion globale et concertée.

LANCEMENT

2009

FINALITÉS



INDICATEURS

- > Nombre de bassins versants couverts.

ACTION NOUVELLE

Aider au renforcement de la surveillance des sites pollués orphelins :

- > identifier ces sites,
- > proposer des scénarii de surveillance et de traitement.

2009



- > Identification des sites finalisée.

Renforcer la concertation entre acteurs et leur structuration

ACTIONS MODIFIÉES

Améliorer la coordination entre acteurs :

- > structurer les acteurs autour de la Maison de l'Environnement de Franche-Comté,
- > favoriser la coordination et la concertation entre eux dans la gestion globale du patrimoine naturel.

LANCEMENT

2009

FINALITÉS



INDICATEURS

- > Nombre de têtes de réseaux installées dans la Maison de l'Environnement de Franche-Comté.
- > Nombre d'actions engagées par la Maison de l'Environnement de Franche-Comté.

Soutenir l'emploi dans le domaine de l'environnement en pérennisant les emplois créés dans le cadre des emplois Tremplin.

2009

- > Nombre d'emplois consolidés.

2. VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL

La Franche-Comté bénéficie d'un patrimoine culturel riche et varié, marquant une identité très forte. Les domaines de l'offre culturelle sur le territoire sont très divers mais les **disparités territoriales sont fortes et la valorisation à renforcer**.

La Région agit

ACTION MODIFIÉE

Poursuivre l'inventaire et la valorisation du patrimoine franc-comtois :

- > soutenir la sauvegarde et la restauration du patrimoine,
- > développer les projets qui concernent mutuellement le patrimoine et la culture tout en préservant le cadre de vie et les ressources naturelles.

LANCEMENT

2009

FINALITÉS



INDICATEURS

- > Nombre d'opérations réalisées.
- > Nombre de notices patrimoniales valorisées.

Axe 6

Donner

l'exemple

d'une Région responsable

1. Une Région exemplaire dans la conception et la gestion de son patrimoine
2. Une Région qui limite son impact environnemental
3. Une Région exemplaire dans la gestion responsable de ses ressources humaines



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère.



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources.



Épanouissement de tous les êtres humains.



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations.



Développement suivant des modes de consommation et de production responsables.



1. UNE RÉGION EXEMPLAIRE DANS LA CONCEPTION ET LA GESTION DE SON PATRIMOINE

La conception et le fonctionnement du patrimoine de la Région Franche-Comté sont sources de consommations et de rejets (énergie, eau, gaz à effet de serre...) qui participent aux pressions sur l'environnement. Des solutions adaptées permettent **une meilleure maîtrise** de ces pressions tout en améliorant le confort de travail et en **stimulant l'offre auprès des entreprises** par l'intégration de clauses adaptées aux marchés publics.

La Région s'engage à

► **Insérer des clauses sociales et environnementales aux achats et à la commande publique de la Région** : distributeurs de boisson, papier, impressions, objets promotionnels, marchés de travaux, fournitures de bureau...

La Région agit



ACTION MODIFIÉE

Intégrer systématiquement des critères de qualité environnementale et de confort dans toutes les opérations de rénovation et de construction :

- > fixer un objectif de diminution de la consommation énergétique et de la consommation d'eau pour tous les bâtiments de la Région (hors lycées),
- > utiliser des matériaux respectueux de la santé humaine dans les opérations de travaux et de rénovation.

LANCEMENT

2009

FINALITÉS



INDICATEURS

> Nombre de m2 de patrimoine traités par an.
> Émissions de CO2 économisées.

ACTION NOUVELLE

Réduire la consommation énergétique et développer les énergies renouvelables en étudiant au préalable les potentialités de développement de l'énergie solaire sur les bâtiments de la Région (hors lycées).

2009



> Rendu de l'étude.
> Surfaces équipées en panneaux solaires ou capteurs photovoltaïques.

2. UNE RÉGION QUI LIMITE SON IMPACT ENVIRONNEMENTAL

La Région Franche-Comté consomme de l'énergie et de l'eau, génère des déchets, de la pollution... **autant d'impacts à maîtriser sur les milieux naturels et sur l'environnement.**

La Région agit

ACTIONS MODIFIÉES

Poursuivre, amplifier et animer le Plan de Déplacements d'Entreprise de la Région Franche-Comté :

- > limiter les déplacements et développer le recours à la visio-conférence,
- > inciter au co-voiturage,
- > renouveler le parc de véhicules,
- > recourir aux modes doux.

LANCEMENT

2009

FINALITÉS



INDICATEURS

> Nombre de kilomètres non parcourus.
> Nombre de vélos en service.

Poursuivre la dématérialisation des documents :

- > équiper tous les services de scanners sur les copieurs,
- > optimiser l'utilisation du fonds documentaire et la gestion du courrier,
- > développer le déploiement des systèmes d'information,
- > créer un groupe de travail sur la dématérialisation des documents.

2009

> Nombre de copieurs équipés de scanners.

Rationaliser l'utilisation du papier :

- > limiter et optimiser les impressions et les publications distribuées,
- > utiliser du papier écologique,
- > informer, sensibiliser et former de manière adaptée,
- > paramétrer en recto-verso les imprimantes et les copieurs.

2009

> Quantité de papier acheté.

ACTION NOUVELLE

Réaliser une communication éco-responsable sur les « éco-gestes au quotidien » et optimiser les plans de diffusion des documents afin de limiter les impressions inutiles.

2009

> Nombre de campagnes de communication.
> État des stocks de documents imprimés.








3. UNE RÉGION EXEMPLAIRE DANS LA GESTION RESPONSABLE DE SES RESSOURCES HUMAINES

L'augmentation importante des effectifs des agents de la Région liée à la décentralisation nécessite de développer la **gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences** tout en garantissant des **conditions d'accueil, de confort de travail et de sécurité satisfaisantes** à tous les agents dans leur **diversité**.

La Région s'engage à

▶ **Développer le fonctionnement en mode projet et décloisonner les services** pour favoriser le travail en transversalité.

La Région agit

	LANCEMENT	FINALITÉS	INDICATEURS
ACTIONS MODIFIÉES	<p>Développer la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences pour optimiser les effectifs et améliorer l'intégration du personnel.</p> <p>2009</p>	 	<p>> Fiches de postes et répertoire des métiers finalisés.</p> <p>> Identification de nouveaux métiers.</p>
	<p>Mettre en œuvre la politique de la diversité afin de faciliter une meilleure prise en charge des personnes en situation difficile :</p> <ul style="list-style-type: none"> > mettre en place des mesures d'accompagnement, > aménager le matériel pour faciliter l'accès aux handicapés... <p>2009</p>		<p>> Nombre de prises en charge.</p> <p>> Nombre d'aménagements réalisés.</p>
ACTION NOUVELLE	<p>Partager des valeurs citoyennes au travers de l'Agenda 21 et promouvoir les gestes qui s'y rapportent :</p> <ul style="list-style-type: none"> > réaliser un Guide des Bonnes Pratiques et ses déclinaisons (affiches, boîte à idées, journal...), > organiser des formations générales sur les éco-gestes et des formations thématiques par Direction. <p>2009</p>	    	<p>> Guide finalisé.</p> <p>> Nombre de formations réalisées.</p>

SUIVI ET ÉVALUATION DE L'AGENDA 21

L'Agenda 21 s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue. Le programme d'actions doit être soumis dans son suivi et sa mise en œuvre à une évaluation régulière qui permet d'analyser les réussites, les échecs, les retards, et de réfléchir à un nouveau plan d'actions.

La Région Franche-Comté souhaite impulser cette culture de l'évaluation, dans ses services et sur le territoire, en mettant en place un dispositif de suivi et d'évaluation qui allie expertise technique et représentation citoyenne.

En interne

- ▶ Chaque projet inscrit dans l'Agenda 21 est soumis à des indicateurs précis permettant son évaluation.
- ▶ Tous les nouveaux projets régionaux seront étudiés à travers le prisme des finalités du développement durable.
- ▶ Une mission « pilotage et évaluation des politiques publiques » est créée au sein des services régionaux.

En externe

Un comité de suivi et d'évaluation de l'Agenda 21 sera mis en place, composé de :

- ▶ un collège d'experts : reconnus pour leur expertise technique en matière de développement durable, ces experts, en nombre limité, apporteront leur savoir-faire pour une évaluation neutre et spécialisée de l'Agenda 21 ;
- ▶ un collège de citoyens : représentants des habitants de Franche-Comté, ces citoyens volontaires, en nombre limité, participeront aux ateliers de suivi et d'évaluation de l'Agenda 21 ;
- ▶ un collège d'élus du Conseil régional et de conseillers régionaux du conseil économique et social de Franche-Comté, représentants des citoyens franc-comtois et de la société civile.

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE L'AGENDA 21

LA RÉGION S'ENGAGE / LA RÉGION AGIT

SOUS-ORIENTATION

ORIENTATION

AXE

1/ Faire du développement durable le cadre de référence des acteurs francs-comtois	Une Région qui insuffle la dynamique	Afficher l'ambition de la Région au profit du développement durable Promouvoir le développement durable dans les projets subventionnés par la Région Soutenir l'élaboration d'Agenda 21 locaux ou projets territoriaux de développement durable Faire de la compensation carbone un outil de prise de conscience des enjeux climatiques
	Une Région qui coordonne et met en cohérence	Mettre en cohérence les projets Renforcer le dialogue social et la gouvernance des projets Développer la culture de l'évaluation
	Une Région qui diffuse les principes du développement durable	Prendre en compte les finalités du développement durable pour les manifestations régionales Valoriser les Agendas 21 et les projets territoriaux de développement durable Améliorer la diffusion des connaissances autour du développement durable
2/ Répondre aux défis des grands enjeux planétaires	Elaborer et mettre en oeuvre une stratégie concertée	Affiner la connaissance de la situation régionale Elaborer un Plan Climat-Energie Régional
	Améliorer l'efficacité énergétique	Conditionner les aides de la Région à la performance énergétique du bâti Améliorer et promouvoir l'efficacité énergétique des bâtiments Améliorer l'efficacité énergétique des lycées Former et sensibiliser
	Développer les énergies renouvelables	Soutenir les projets de valorisation de la biomasse par méthanisation Soutenir le recours aux énergies renouvelables Développer la mobilisation du bois à des fins énergétiques
	Réduire la dépendance énergétique régionale et les rejets de gaz à effet de serre	Participer au développement du fret ferroviaire
	Développer les transports en commun et le fret ferroviaire	Conditionner les aides de la Région à la prise en compte des problématiques transports Améliorer la desserte en transport en commun Poursuivre le développement des TER
	Développer les modes de déplacement doux	Développer les modes doux pour l'accès aux lycées Promouvoir les modes doux Aménager les gares pour accueillir les vélos Sensibiliser aux impacts de l'étalement urbain
3/ Soutenir un développement économique au service de l'Homme et respectueux de son environnement	Préserver la biodiversité	Renforcer les connaissances et la protection de la biodiversité
	Répondre aux besoins alimentaires croissants	Soutenir la recherche agronomique Soutenir les productions agricoles de qualité
	Le développement durable, facteur d'innovation	Soutenir les activités de recherche en lien avec les mobilités de demain Améliorer la recherche et le transfert technologique Soutenir les activités de recherche dans le domaine de la santé
	Promouvoir une économie au service de l'Homme, respectueuse de son environnement	Lier les aides de la Région à l'adaptation d'une charte d'objectifs partagés Sensibiliser les entreprises aux enjeux du développement durable Accompagner les entreprises dans la mise en oeuvre de stratégies du développement durable Favoriser la reprise des entreprises en société coopérative
	Permettre l'accueil des entreprises au sein de zones d'activités économiques de développement durable	Assurer la cohérence de l'offre économique territoriale Conditionner les aides de la Région à la prise en compte des principes du développement durable Sensibiliser et accompagner les collectivités, aménageurs et gestionnaires de zone
	Faire du « tourisme durable » une image de marque du territoire	Conditionner les aides de la Région à une approche intercommunale des projets touristiques Accompagner la diversification des activités touristiques Fédérer et structurer les acteurs du tourisme
	Soutenir une agriculture de qualité, proche des consommateurs	Conditionner les aides de la Région à la préservation de terrain agricole en secteur péri-urbain Développer les circuits agricoles courts Soutenir la diversification des productions agricoles
	Exploiter durablement la forêt régionale	Développer la mobilisation du bois avec le souci du renouvellement de la ressource Renforcer l'ADIB dans son rôle d'interface Développer le fret ferroviaire pour le transport des grumes

<p>4/ Développer les solidarités en Franche-Comté pour une meilleure qualité de vie</p>	<p>L'éducation et la formation, un préalable indispensable</p> <p>Soutenir les filières sanitaires et sociales et permettre l'accès aux services de santé pour tous</p> <p>Renforcer les solidarités territoriales</p> <p>Permettre à tous les habitants l'usage des transports en commun</p> <p>Soutenir les loisirs, le sport, la culture et la vie associative, sources de cohésion sociale</p>	<p>Une éducation et une formation de qualité pour tous</p> <p>Renforcer la prise en compte du développement durable</p> <p>Soutenir les filières sanitaires et sociales</p> <p>Permettre l'accès aux services de santé pour tous</p> <p>Renforcer les solidarités territoriales en Franche-Comté</p> <p>Renforcer les solidarités territoriales internationales</p> <p>Développer les transports en commun pour tous</p> <p>Développer l'attractivité des transports en commun</p> <p>Soutenir la vie associative</p> <p>Développer les loisirs et la culture vivante</p> <p>Soutenir la vie sportive</p>	<p>Mettre en oeuvre la charte qualité</p> <p>Maintenir une offre de formation diversifiée sur l'ensemble du territoire</p> <p>Accorder une bonification aux projets éducatifs ayant une forte dimension durable</p> <p>Engager une démarche Agenda 21 dans les établissements volontaires</p> <p>Accompagner les établissements dans leurs démarches de développement durable</p> <p>Réduire l'impact environnemental des établissements</p> <p>Renforcer la prise en compte du développement durable dans l'offre de formation</p> <p>Organiser les filières de formation dans le domaine sanitaire et social</p> <p>Soutenir les emplois de services à la personne</p> <p>Soutenir les expérimentations innovantes</p> <p>Contribuer à une offre cohérente à l'échelle du territoire</p> <p>Conditionner les aides de la Région à une approche globale</p> <p>Faire en sorte que le public en formation soit représentatif de la réalité sociale et culturelle</p> <p>Renforcer le rôle de mise en cohérence de la Région : apport d'ingénierie aux territoires</p> <p>Développer la mise à disposition de la visioconférence et des visioguides</p> <p>Promouvoir le développement durable à travers la coopération décentralisée</p> <p>Renforcer les réseaux transfrontaliers</p> <p>Poursuivre l'amélioration de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite</p> <p>Améliorer la coordination entre les différentes Autorités Organisatrices des Transports</p> <p>Offrir une tarification adaptée</p> <p>Informier et sensibiliser les usagers</p> <p>Soutenir l'ensemble de la vie associative régionale</p> <p>Démocratiser encore plus l'accès à la culture</p> <p>Faire vivre et rendre accessible l'art contemporain et la culture</p> <p>Soutenir l'emploi dans le domaine de la culture</p> <p>Ouvrir la culture vivante aux jeunes</p> <p>Conditionner les aides de la Région à la prise en compte d'un bilan et d'une compensation carbone</p> <p>Rendre les pratiques sportives et de loisirs accessibles au plus grand nombre</p> <p>Sensibiliser les associations organisatrices de manifestations aux enjeux environnementaux</p>
<p>5/ Transmettre notre patrimoine naturel et culturel aux générations futures</p>	<p>Protéger, gérer et valoriser le patrimoine naturel</p> <p>Valoriser le patrimoine culturel</p>	<p>Affiner la connaissance et améliorer la qualité de l'air</p> <p>Restaurer la qualité des ressources en eau</p> <p>Renforcer la concertation entre acteurs et leur structuration</p>	<p>Favoriser le report modal sur les transports en commun</p> <p>Affiner la connaissance de la qualité de l'air</p> <p>Renforcer la gestion globale et concertée des ressources</p> <p>Aider au renforcement de la surveillance des sites pollués orphelins</p> <p>Améliorer la coordination entre acteurs</p> <p>Soutenir l'emploi dans le domaine de l'environnement</p> <p>Poursuivre l'inventaire et la valorisation du patrimoine franc-comtois</p> <p>Insérer des clauses sociales et environnementales aux achats et à la commande publique</p> <p>Intégrer systématiquement des critères de qualité environnementale et de confort</p> <p>Réduire la consommation énergétique et développer les énergies renouvelables</p> <p>Poursuivre, amplifier et animer le Plan de Déplacements d'Entreprise</p> <p>Poursuivre la dématérialisation des documents</p> <p>Rationaliser l'utilisation du papier</p> <p>Réaliser une communication éco-responsable</p> <p>Développer le fonctionnement en mode projet et décloisonner les services</p> <p>Développer la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences</p> <p>Mettre en oeuvre la politique de la diversité</p> <p>Partager des valeurs citoyennes au travers de l'Agenda 21</p>
<p>6/ Donner l'exemple d'une Région responsable</p>	<p>Une Région qui limite son impact environnemental</p> <p>Une Région exemplaire dans la gestion responsable de ses ressources humaines</p>	<p>Une Région exemplaire dans la conception et la gestion de son patrimoine</p>	<p>Insérer des clauses sociales et environnementales aux achats et à la commande publique</p> <p>Intégrer systématiquement des critères de qualité environnementale et de confort</p> <p>Réduire la consommation énergétique et développer les énergies renouvelables</p> <p>Poursuivre, amplifier et animer le Plan de Déplacements d'Entreprise</p> <p>Poursuivre la dématérialisation des documents</p> <p>Rationaliser l'utilisation du papier</p> <p>Réaliser une communication éco-responsable</p> <p>Développer le fonctionnement en mode projet et décloisonner les services</p> <p>Développer la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences</p> <p>Mettre en oeuvre la politique de la diversité</p> <p>Partager des valeurs citoyennes au travers de l'Agenda 21</p>

SUIVI ET ÉVALUATION*

* Toutes les actions seront évaluées en fonction d'indicateurs définis

